



**INFORMATION
AU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1998

CFA Municipal - Changement de gestionnaire

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Janvier 1998

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION C-96056

CFA Municipal - Changement de gestionnaire

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis sa création en 1973, le CFA Municipal de NIORT est accueilli au Lycée Professionnel Gaston BARRE de NIORT. Ce Centre de formation d'apprentis, tourné vers les métiers de l'automobile, enseigne notamment la réparation carrosserie, la peinture en carrosserie, la sellerie générale, la maroquinerie...

Le 28 Février 1997, le Conseil Municipal a approuvé la convention proposée par la Région pour une reconduction d'un an du CFA Municipal, alors qu'en principe ce type de contrat est conclu pour une durée de 5 ans.

Cette disposition permettait de tenir compte du projet de la Ville de NIORT de transformer ce Centre dont elle assure la gestion, en CFA géré par le Lycée Professionnel Gaston BARRE.

Les négociations des différents partenaires ayant abouti, la Région a été sollicitée par le Lycée Gaston BARRE pour établir avec lui la convention portant création du nouveau CFA.

Par courrier en date du 13 Janvier 1998, la Région nous confirme cet accord et précise qu'à partir du 1er Janvier 1998 le Lycée Gaston BARRE est le nouveau gestionnaire du CFA, la convention est en cours de signature.

Dès l'officialisation du changement de gestionnaire du Centre de Formation, les documents permettant la clôture du dossier administratif et budgétaire vous seront présentés lors d'un Conseil Municipal.

[Ordre du jour](#)